

LA VOIX DU QUARTIER

Editorial

JANVIER 2005

N°14

Chers amis et habitants du quartier.

Cette fin d'année aura pour nous un goût amer car la maison de quartier acquise de haute lutte par nos prédécesseurs vient de fermer.

Certes nous savions qu'elle avait besoin de travaux, mais de là à la fermer si vite, sans aucune concertation avec les associations du quartier et sans proposition *valable* de remplacement, ce n'est pas très démocratique. Nos réunions ont lieu actuellement dans le mazel du petit jardin, qui ne peut accueillir plus de vingt personnes.

Nous ne savons pas si Monsieur le Maire a la volonté de maintenir le tissu associatif, très diversifié et très actif dans notre quartier.

Malgré les promesses que nous avons faites aux habitants du quartier, il nous sera impossible d'accueillir une personne de l'Hôtel des Impôts ni d'assistante sociale pour la préparation des dossiers vacances car le planning du mazel est déjà saturé.

Une lettre ouverte a été adressée à Monsieur le Maire le 6 décembre dernier, afin de connaître ses intentions. A l'heure actuelle nous n'avons toujours pas de réponse.

Nous espérons que l'année nouvelle sera porteuse de bonnes surprises.

Toute l'équipe du comité se joint à moi pour vous adresser des vœux de bonne et heureuse année.

La Présidente, Yvette BOUSQUET.

Membres du Bureau :

- ✓ Présidente : Yvette BOUSQUET
- ✓ Vice-Présidents : Anne-Marie QUIOT
Michel CLEMENT
- ✓ Trésorière : Mireille MAURIN
- ✓ Trésorière adj. : Marie-Hélène COUDERC
- ✓ Secrétaire : François COMBOT
- ✓ Secrétaire adj. : Brigitte GREPIN

APPEL A COTISATION (10 Euros)
ADHEREZ AU COMITE DE QUARTIER !
Prenez contact avec Mireille MAURIN
au 04/66/26/32/39

Responsables des Commissions :

- ✓ Urbanisme et circulation : Michel CLEMENT - Enseignement : Marie-Hélène THEROND
- ✓ Hydraulique : François COMBOT - Festivités : Valérie COSTE
- ✓ Environnement : Armand RINATO - Sécurité : Jacques PANTEL

**CLUB AMITIE DE LA
GAZELLE**

Le club est ouvert de septembre à juin.

- ✓ Octobre : loto interne
- ✓ Novembre : sortie d'une journée
- ✓ Décembre : goûter de Noël et grand loto
- ✓ Janvier : gâteaux des rois et loto interne
- ✓ Février : crêpe, concours
- ✓ Mars : couscous au club, loto interne
- ✓ Avril : sortie d'une journée
- ✓ Mai : repas au moulin Gazay avec animation
- ✓ Juin : sortie d'une journée

Compte rendu :

La séance est ouverte par Mme la Présidente Yvette Bousquet qui remercie les élus et les habitants du quartier de leur présence.

De manière régulière le bureau comme le conseil d'administration se réunit au mazet de la gazelle, selon un rythme mensuel alternant réunion du bureau et celle de conseil d'administration.

Notre comité de quartier est affilié à l'union des comités de quartiers, car les problèmes rencontrés par un quartier peuvent aussi concerner d'autres quartiers. L'exemple de la rocade Nord en est la preuve. La mutualisation des problématiques rencontrées comme la manière d'en apporter la solution peut être une aide pour améliorer notre quotidien. La Présidente représente les intérêts du quartier au sein du conseil des quartiers.

Les activités qui participent à l'animation du quartier sont soutenues par le comité de quartier, pour cette année il a s'agit de :

- L'organisation de la journée « la Gazelle en Garrigue » menée par l'association des parents d'élèves
- Fête de la musique

Ces animations ont pour intérêts de resserrer les liens entre les différentes composantes du quartier. Pour appuyer ce lien une communication à l'adresse des habitants du quartier est distribuée à 1500 exemplaires. Les exemplaires N° 12 & 13 de « la voix du quartier » sont le fruit de la vie du comité diffusé dans les boîtes aux lettres ou bien chez les commerçants. Les suggestions de chacune et chacun d'entre vous sont les bienvenus.

Les activités du comité s'articulent autour des problématiques du quartier celles-ci se décomposent en thématique comme suit et leurs actions principales ont été :

- **Hydraulique**

La fragilité du quartier vis-à-vis de ce risque demande de faire appel à la mémoire des habitants du quartier pour bien connaître les phénomènes pluvieux orageux et de leurs conséquences sur un sol argileux et sous sol karstique. C'est de cette connaissance que nous pourrions appréhender au mieux la gestion de ce risque naturel. Suite à l'événement pluvieux du 4 novembre 2004 il a interrogation se pose sur les conséquences d'un urbanisme important comme nous le constatons sans prise en compte des problèmes d'évacuation d'eau pluviale.

- **Sécurité**

Problème de positionnement de feux tricolores au pied de l'école maternelle, des bornes et une poubelle gênent le passage, il serait préférable de le placer un peu plus haut au droit du bureau de tabac. Le positionnement du stop rue de la Renaissance n'offre pas grande visibilité, le déplacer rue des Sophoras, côté école, rendrait plus visible le passage de ce croisement. La vitesse pratiquée sur la route d'Uzès reste une des préoccupations de cette commission qui a saisi les services municipaux pour qu'une mesure soit prise. Une demande est formulée auprès de la municipalité afin qu'un passage protégé soit aménagé pour traverser la route d'Uzès à la hauteur de l'impasse chemin combe de la lune et l'impasse des Géraniums.

- **Enseignement**

En partenariat avec les parents d'élèves de l'école primaire de la Gazelle l'opération « la gazelle en garrigue » a été réitéré elle a réuni 500 personnes environ. Ce partenariat s'est ouvert au soutien de l'association le MENHIR de Courbessac et a permis le pistage d'itinéraires de promenade à la découverte de la garrigue. La sécurisation des abords de l'école reste une priorité qui à ce jour n'est pas satisfaisante. Il faut entendre par sécurité celle de la circulation comme celle liée aux risques hydrauliques. Les travaux concernant l'école maternelle in situ sont au point mort. Une exigence des parents d'élèves se fait entendre elle vise l'entretien des bâtiments qui ne répond pas toujours à la demande.

François COMBOT.

Deux sujets sont à retenir cette année :

- ↪ La ZAC du Four à Chaux
- ↪ Le projet de la Rocade Nord

Concernant la ZAC du Four à Chaux, une réunion s'est tenue sur le terrain le 7 octobre. Etaient présents : le promoteur, Mr BONICEL accompagné de l'architecte du projet, Mr PEROTTI, élu en charge de l'urbanisme, un responsable hydraulique, Mr POUDEVIGNE des services techniques et divers élus.

Le comité était représenté par la Présidente, Mme BOUSQUET, par Mr COUDERC et moi-même.

Il a été confirmé que l'entrée de la ZAC se situerait sur la route d'Uzès, à hauteur de la rue de la Renaissance.

Nous avons émis de sérieuses réserves sur l'implantation prévue d'un feu tricolore à cet endroit, vu la proximité de celui du Chalet, indispensable pour les entrées et sorties de l'école élémentaire. Une vive discussion s'est engagée entre le représentant de la DDE et les membres du Comité. Si malgré nos réticences, le projet était maintenu, il est indispensable que les deux feux soient parfaitement synchronisés.

A notre demande, les participants se sont rendus au croisement de la rue des Sophoras, rue de la Renaissance et rue Ambroise Croizat. Une nouvelle fois, nous avons mis l'accent sur ce point noir du Cadereau. Nous avons rappelé que le diamètre des buses étant insuffisant, tout apport d'eau supplémentaire augmenterait dangereusement les risques, déjà très importants, particulièrement pour l'école. Nous avons interpellé Mr PEROTTI sur les intentions de la ville, les travaux intra muros étant à sa charge. La réponse a été donnée par Mr POUDEVIGNE : aucun crédit n'est prévu pour l'hydraulique avant 2006. J'ajouterai que la prise en compte des réseaux secondaires, rue des Sophoras et rue des Trois Ponts n'est pas non plus à l'ordre du jour.

Suite à une intervention de Mr POUDEVIGNE sur le fossé des Terres de Rouvière, nous avons réitéré avec force notre opposition au creusement de ce fossé, réalisé sans concertation et non conforme à la loi sur l'eau. A ce jour, les travaux sont interrompus au Four à Chaux, le promoteur attend une autorisation de la commission de déboisement.

Les plans du projet sont à votre disposition dans la salle.

Autre sujet important, la Rocade Nord.

Je vous donne les derniers renseignements fournis par Mr PHILIP, responsable des routes au Conseil Général.

Actuellement ses services travaillent sur la topographie et l'hydraulique. L'étude d'impact est en cours et le dossier de la Demande d'Utilité Publique devrait être déposé en 2005.

Une étude globale est effectuée de la route d'Alès à la route de Marguerittes, mais la première tranche des travaux s'arrêtera à Poulx.

L'enquête publique et l'achat des terrains se feront courant 2005.

Michel CLEMENT

CHAMPION D'EUROPE



Jean-Philippe Eldin, qui habite chemin Combe de la Lune, joue dans l'équipe de Football Américain les « CENTURIONS » à Nîmes. Il a été sélectionné par l'équipe de France pour participer au championnat d'Europe des Nations qui se déroulait à Moscou. L'équipe a donc joué la finale contre l'Allemagne et a remporté le match. A l'issue de cette compétition, Jean-Philippe a été élu meilleur joueur et a été médaillé d'or.

Si ce sport vous intéresse, ☎ au 06/64/79/50/89.